

Affectation 4 (f) — Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural

Le programme a pour objectif de faciliter le financement nécessaire pour rehausser le développement économique et communautaire durable dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

Le programme a assuré la récupération du montant des dépenses relatives aux activités suivantes :

- les initiatives de développement économique et de développement de l'économie et des régions rurales;
- les subventions aux sociétés de développement régional, aux études de faisabilité et aux immobilisations provenant du programmes des Initiatives de développement économique rural.

4 (f) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$) ETP	Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(3 749,1)	(4 236,8)	487,1	1
Total des dépenses	(3 749,1)	(4 236,8)	487,1	

Note explicative :

1. *La réduction de la somme récupérable des Initiatives de développement économique rural s'explique par la réduction des dépenses pour les subventions au développement de l'infrastructure.*